



Article Normes européennes

Interview Laurent Wauquiez, ministre des Affaires Européennes

1 - Comment la simplification des démarches européennes peut-elle rapprocher les citoyens de l'Union ?

Le sentiment européen est très présent chez nos concitoyens. Une étude TNS Sofres récente a montré que plus des deux tiers des Français se sentent européens. C'est un résultat très encourageant, même s'il ne m'étonne pas.

Toutefois il est aussi vrai que si les Français aiment l'Europe et sont conscients de tout ce dont nous lui sommes redevables, ils lui reprochent également sa trop forte complexité. Ainsi, dans cette même étude, les deux termes associés spontanément à l'Europe étaient « culture » et « complexité » (à 77 %). L'Europe est donc perçue comme trop complexe. C'est dans cette direction que nous devons travailler pour accroître l'adhésion de nos citoyens envers l'Europe.

2 - L'action de l'Union européenne doit-elle combler des vides ou prolonger des actions nationales ?

L'Europe se conforme au principe de subsidiarité. Elle agit partout où elle peut être plus efficace que les Etats membres. Il s'agit d'un principe de bon sens. Elle peut donc à la fois combler des vides ou renforcer et densifier l'action des Etats membres.

3 - Comment envisagez-vous de simplifier

- la procédure d'utilisation des fonds à l'échelle européenne (réduction des délais d'instruction et de paiement ?)
- la transposition nationale des normes européennes
- les procédures nationales (en les rendant plus rapides, en évitant d'en rajouter dans la complexité ?)

En avril dernier, avec vingt-deux autres Etats membres, j'ai demandé au Commissaire au Budget, Janusz Lewandowski, de faire des propositions de simplification des instruments financiers de l'UE. Il nous a répondu qu'il s'y engagerait au sein du nouveau cadre financier post 2013 et que la Commission s'efforcerait de simplifier chacune des politiques de l'Union. Je ne peux pas encore prédire à quels résultats précis l'on va aboutir, mais la Commission me paraît vouloir s'engager à faciliter la vie des porteurs de projets et à faire en sorte qu'ils soient rapidement et efficacement guidés dans leur démarche.

.../...

Concernant la transposition des directives européennes, il nous arrive bien souvent d'aller au-delà des prescriptions de l'UE. Je préconise par conséquent que nous examinions systématiquement si les ajouts que nous réalisons sont indispensables et contiennent une véritable valeur ajoutée.

Sur les procédures nationales de gestion des fonds, j'ai missionné avec Claude Guéant le préfet Patrick Stéfanini, afin qu'il formule diverses propositions pour simplifier celles-ci. J'attends beaucoup de ses conclusions.

Enfin, il y a un autre aspect crucial de la simplification qui concerne les services publics. J'ai écrit à tous les maires de France pour recueillir leur expérience sur les règles européennes applicables aux services publics (contrôle des aides d'Etat ou procédures de marchés publics). Leur réponse a été unanime : ces règles sont trop complexes et pèsent au premier chef sur les petites collectivités locales, les PME et les associations. La Commission doit réformer ces règles et concentrer son contrôle sur les cas où il y a un réel risque d'atteinte à la concurrence au niveau européen. Grâce à la mobilisation du gouvernement, la Commission a fait de premières propositions en ce sens en mars dernier. Il conviendra dans les mois qui viennent d'être attentifs à la concrétisation de ces propositions.

4 - Quel peut-être le rôle des CCI dans la mise en œuvre du programme de simplification ?

Les CCI jouent au quotidien un rôle crucial dans le soutien aux entreprises. Ce sont vers les CCI que les entrepreneurs se tournent pour obtenir les réponses à toutes les questions qu'ils se posent et bénéficier d'aides et de conseils avisés. Les CCI ont donc une mission d'information essentielle, notamment afin d'informer et guider les dirigeants de petites entreprises dans leurs démarches.

Je souhaite que les CCI me fassent remonter leur expérience dans le domaine de l'accès et de l'utilisation des différentes aides et programmes européens, ainsi que leurs propositions pour les améliorer.

5 Comment allez-vous faire connaître aux entreprises les actions du gouvernement en matière de simplification ?

Sous l'autorité du Premier Ministre, le gouvernement a entrepris un vaste effort de simplification, notamment pour la vie des entreprises. Il fera largement connaître les mesures prises aux entreprises, notamment par le canal des CCI. Dans ce cadre, les Assises de la simplification qui ont eu lieu le 29 avril dernier sous la responsabilité de Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé des PME, ont déjà permis de mettre en place un accompagnement au plus près des PME sur le terrain mais aussi un train de 80 mesures pour simplifier leurs démarches.

--ooOoo--